

# Intégrer les enjeux de sûreté dans les projets de renouvellement urbain

Webconférence thématique Mardi 26 novembre 2024





# Déroulé du webinaire « Intégrer les enjeux de sûreté dans les projets de renouvellement urbain »

- 1. Introduction et objectifs du webinaire
- 2. Mots de partenaires nationaux
- Enseignements clé du carnet thématique sur la prise en compte des enjeux de sûreté par phase du projet de renouvellement urbain (avant les travaux, pendant les chantiers, après les livraisons)
- 4. Parole aux grands témoins
- Conclusion et ressources





## Introduction

L'importance de la prise en compte des enjeux de sûreté dans les projets de renouvellement urbain

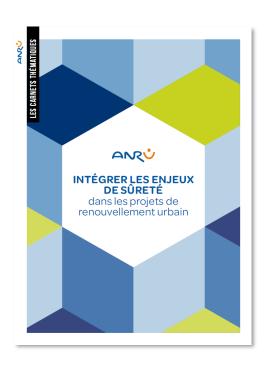
- Les enjeux pour les habitants, usagers, et pour la qualité des projets : la sûreté est une condition de la cohésion sociale et urbaine, nécessaire à la qualité de vie et à l'attractivité des quartiers
- Les leviers du renouvellement urbain, aux côtés des politiques de droit commun : des organisations et moyens à articuler dans la durée
- Les travaux partenariaux engagés dans la continuité du CIV de 2021 et de la circulaire des ministères de l'intérieur et de la Ville de 2022 pour répondre aux problématiques posées dans les projets de renouvellement urbain





## **Objectifs du webinaire**

- Accompagner les acteurs du renouvellement urbain : sortie du carnet thématique « Intégrer les enjeux de sûreté dans le renouvellement urbain », partager des :
  - Enseignements des travaux du COPIL national et des ateliers de capitalisation
  - ✓ Retours d'expériences d'acteurs et de sites
  - Outils pratiques
- Donner la parole aux acteurs







## Mots des partenaires

 Alexandre Bonneville, Contrôleur général, Direction Nationale de la Sécurité Publique, ministère de l'Intérieur

- Mohamed Douhane, Chef de projet sécurité/ tranquillité publique,
   Direction générale déléguée à la politique de la ville, ANCT
- Emilie Vasquez, Responsable du département politiques de sûreté et tranquillité résidentielle, USH





1. En amont des travaux : intégrer la sûreté

en phase d'élaboration du projet de renouvellement urbain





## Enseignements clé : phase avant travaux

Le lien très fort entre l'aménagement, l'organisation des quartiers et la sûreté urbaine nécessite de prendre en compte ces enjeux de sûreté avant même que les travaux n'aient commencé afin de :

- Bénéficier d'un panorama complet des enjeux de sécurité prégnants sur le quartier
- Adapter la programmation et la conception à venir à ces enjeux identifiés grâce à la participation active des acteurs et partenaires identifiés
- Pré-sécuriser le commencement des travaux et le déroulement des chantiers

La phase amont s'inscrit comme une étape de **diagnostic**, de **traduction opérationnelle** de ce diagnostic et de mise en place des **mesures appropriées** à la vie du chantier et, plus largement, du quartier.





## Retour sur le carnet et ses grands enseignements

- « En phase amont : appréhender LES problématiques de sûreté et rechercher LES réponses adaptées »
- Trois points d'arrêt pour le webinaire :
  - 1. Objectiver les enjeux
  - 2. Organiser la gouvernance
  - 3. Orienter la programmation urbaine





# 1. Objectiver les enjeux de sûreté par des études spécifiques

### Le diagnostic local de sécurité (DLS)

Préciser le contexte social et urbain du territoire et l'interaction du projet avec son environnement immédiat et identifier les configurations fragiles ou portant un risque intrinsèque :

• **Un pré-requis** à l'élaboration du contrat local de sécurité (CLS) ou à l'élaboration d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)

### L'étude préalable de sécurité (ESSP)

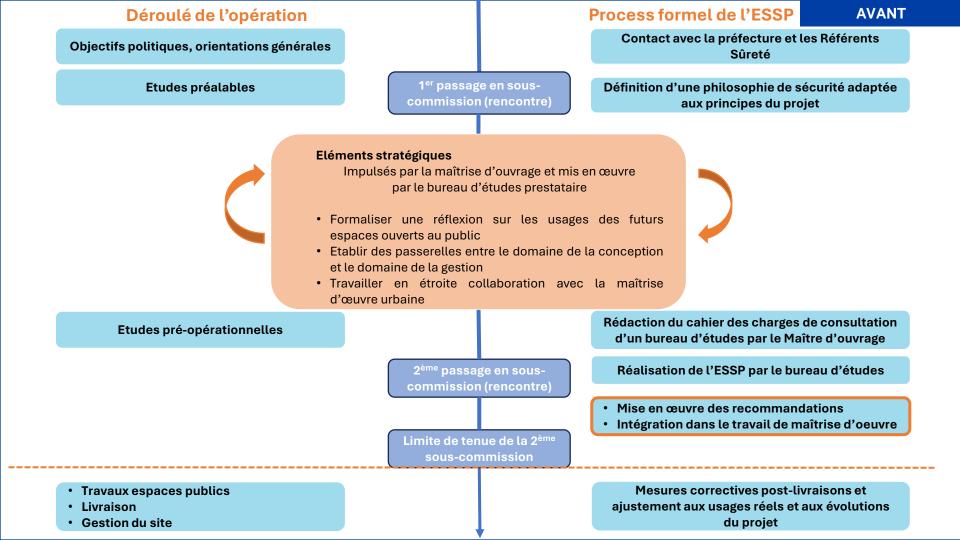
Organiser un partage de responsabilité de la sécurité et disposer d'un cadre de travail entre les acteurs de la sécurité publique et ceux de l'aménagement :

- Une exigence réglementaire pour les conventions NPNRU de plus de 500 démolitions de LLS mais l'intérêt de généraliser l'exercice aux projets en deçà de cette obligation
- Des mesures de nature architecturale ou urbaine (visibilité, lisibilité, mixité), technique (vidéosurveillance, éclairage, matériaux), humaine et organisationnelle (gestion de la surveillance) et/ou évaluative (des dispositions mises en œuvre)

### Autres approches spécifiques

Mobiliser les référents sûreté police ou gendarmerie pour une étude de sûreté, intégrer une expertise sûreté dans les équipes urbaines ou encore les AMO sûreté des bailleurs sur leurs opérations







# 2. Organiser la gouvernance locale au long cours et de manière évolutive

	Les partenaires 💝		Le tour de table 💍		
	Les acteurs premiers	Les acteurs associés	Le tour de table socle	Le tour de table évolutif	
	Intercommunalité ou Ville en tant que porteur de projet	Etat : Préfecture, DDT(M), DDSP/ DIPN / DDPN	Le porteur de projet	Les gestionnaires	
	Services techniques de la collectivité particulièrement concernés et pouvoirs de police du Maire	Collectivités : intercommunalités et communes	Les maîtres d'ouvrage publics et privés	Les équipes de services publics assurant une maîtrise d'ouvrage	
		Organismes HLM	Le référent sûreté du ministère de l'intérieur	La régie des transports publics	
		Habitants	La MOE, l'AMO et les experts / OPC	Les commerçants, entreprises, et exposants sur les marchés forains	
		Acteurs de la gestion	L'architecte, l'urbaniste, le paysagiste,	Les habitants et usagers, les associations,	

- Le référent sûreté police gendarmerie dans le projet de renouvellement urbain 750 référents sûreté en 2024, répartis sur l'ensemble du territoire national
- Qualification nationale des policiers et gendarmes pour être en capacité d'accompagner sur le terrain les acteurs exposés aux phénomènes de malveillance tout en leur prodiguant des conseils utiles





# 3. Orienter la programmation et l'aménagement des quartiers

### Orienter et arbitrer la programmation urbaine en intégrant la sûreté

- Présenter les besoins programmatiques
- Faire des propositions urbaines, architecturales et paysagères fondées sur l'analyse des problèmes de sûreté rencontrés par les habitants, les usagers et les professionnels
- Mobiliser en continu l'expertise sûreté grâce à un tour de table réuni au long cours et selon différentes configurations en fonction des besoins : porteurs de projets, MO, référent sûreté, architecte, maîtrise d'œuvre urbaine, Etat, collectivités, organismes de logements sociaux, intervenants du parc privé, acteurs de la gestion

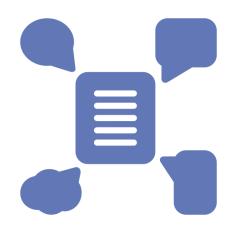
### Adapter la programmation et la conception des espaces publics pour les apaiser

 S'appuyer sur des recommandations opérationnelles partagées par les porteurs de projet et leurs partenaires locaux





# **Questions/Réponses**







## 2. La phase chantiers : un moment-clé

pour les acteurs du continuum de sécurité et du renouvellement urbain,

à bien appréhender pour adapter la sécurisation aux travaux





## Enseignements clé : phase chantiers

Phase cruciale pendant laquelle les risques sont multiples (vols, dégradations, atteinte aux personnes), la mise en sécurité des chantiers dépasse la sécurité professionnelle et la protection de la santé des travailleurs (cf. code du travail, décrets, protocole et circulaire).

La réussite du chantier repose sur des éléments concrets dont les acteurs doivent s'emparer pleinement, autant par rapport à l'organisation et au déroulement du chantier, qu'à la mobilisation des acteurs du continuum de sécurité et au déploiement d'outils visant à objectiver et adapter les dispositifs déployés.





## Retour sur le carnet et ses grands enseignements

- « Pendant les travaux : s'organiser collectivement, partager les responsabilités, déployer des réponses adaptées et s'adaptant aux évolutions du contexte »
- Deux points d'arrêt pour le webinaire :
  - Structurer la gouvernance stratégique et opérationnelle
  - 2. Objectiver les risques pour calibrer la sécurisation des chantiers





# 1. Structurer une gouvernance à deux niveaux : stratégique et opérationnel

### Avant tout, installer un process d'organisation et de fonctionnement fondé sur un mode partenarial

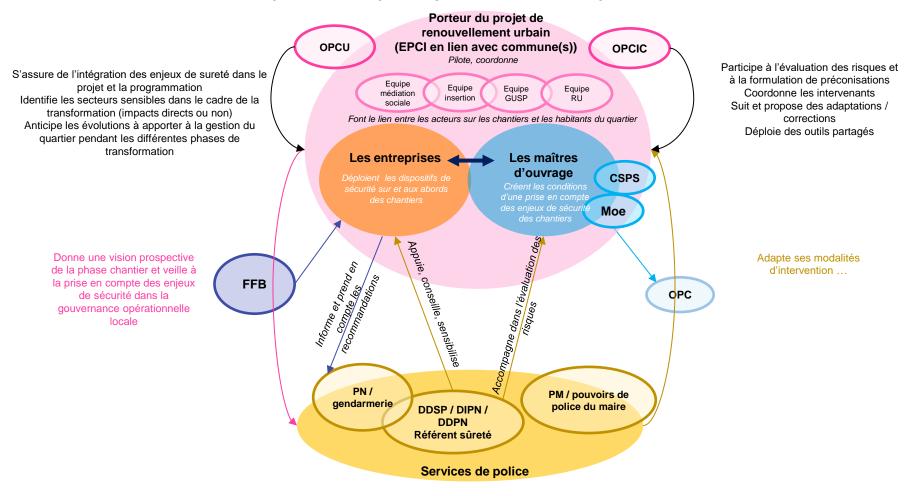
• Une **organisation** permettant **des échanges réguliers** entre les différents acteurs clés (collectivités, forces de l'ordre, maîtres d'ouvrage, ...), de **définir un plan d'actions** pour permettre un bon déroulement du chantier, à différentes échelles et temporalités : le calendrier opérationnel et le tour de table en fonction des phases et secteurs opérationnels, les mesures socles à déployer, les dispositifs de sécurité et connexes (information riverains / commerçants / gestionnaires, par exemple)...

# Dresser une cartographie des acteurs, de la répartition des responsabilités et des rôles des parties prenantes

- Des collaborations adaptées à l'ampleur des transformations envisagées (cf. partenaires et membres du tour de table réunis en phase avant travaux)
- Une gouvernance stratégique et opérationnelle adaptée au contexte local
  - → Concrètement : déploiement d'un groupe de partenariat opérationnel (GPO) piloté par la police nationale / la gendarmerie / la préfecture de police pour mobiliser les forces de l'ordre ou une instance ad hoc si le contexte s'y prête



### Les rôles et compétences des parties prenantes dans le dispositif de sécurité des chantiers





# 1. Structurer une gouvernance à deux niveaux : stratégique et opérationnel

Dresser une cartographie des acteurs, de la répartition des responsabilités et des rôles des parties prenantes

- **1** Zoom sur des acteurs clés : les équipes d'ordonnancement, pilotage et coordination interchantiers (OPCU et OPC-IC)
- L'ordonnancement Pilotage Coordination Urbain (OPCU) : fournir aux porteurs de projet de une expertise fine dans le pilotage et le déploiement du projet sur les dimensions opérationnelles, juridiques, sociales et financières
- L'ordonnancement de Pilotage Coordination Interchantiers (OPC-IC): donner au porteur de projet l'ensemble des éléments lui permettant d'avoir une vision géographique, temporelle et organisationnelle des opérations et des mises en chantier

La mobilisation de ces acteurs est indispensable pour garantir la tenue des délais tout en limitant les impacts sur le fonctionnement du quartier.





# 2. Objectiver les risques pour calibrer le dispositif de sécurisation des chantiers

### Déployer des outils d'adaptation aux risques et au déroulé du chantier

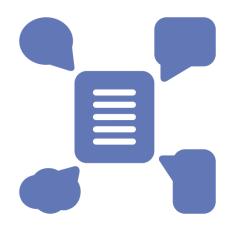
- Des dispositifs intervenant à des étapes précises et différentes pour couvrir la durée de la phase chantier :
  - Avant le démarrage et au début du chantier: objectiver les différents risques pour le chantier, dont les phénomènes de délinquance, pour mieux les anticiper et y répondre de manière adaptée, articuler les connaissances et la mise en place des dispositifs avec la gouvernance du projet de renouvellement urbain
  - Pendant le chantier : déployer des mesures de sécurisation passive et/ou active, informer les parties prenantes
  - Tout au long des travaux : assurer le suivi du chantier et adapter la stratégie déployée si nécessaire, informer les acteurs du renouvellement urbain et de la gestion



### Cotation Situations-types de cotation sur les 6 critères Critère 1 : Site de travaux et environnement urbain Niveau de Moyens et organisation de sécurisation à bâtiment vide et autonome / points d'entrée limités et faciles à sécuriser / animation urbaine constante aux alentours Niveau 0 Niveau 1 bâtiment vide / périmètre facile à clore / animation urbaine soutenue en journée sensibilité prévoir Niveau 2 bâtiment tertiaire occupé / zone d'activité en fonctionnement continu / équipements de surveillance aux alentours bâtiment tertiaire occupé / site isolé en milieu sensible / aucune surveillance technique ou humaine aux alentours Niveau 3 Niveau 4 bâtiment résidentiel occupé / environnement urbain dense / quelques équipements animés à proximité Protection périmétrique standardisée De 0 à 10 bâtiment résidentiel occupé / site isolé en milieu sensible / aucune surveillance technique ou humaine aux alentours Niveau 5 Vidéosurveillance ou télésurveillance en cas de risque Budget « sécurité » de 3 Critère 2 : Porteur du projet et cibles potentielles à 5% du montant total ponctuel Niveau 0 espace public / aucun élément de valeur Organisation des travaux laissée à l'entreprise générale des travaux Niveau 1 bâtiment tertiaire / matériels convoités équipement public / matériels convoités Niveau 2 Protection périmétrique renforcée (clôture 2,2m sur résidence sociale / base vie extérieure / matériaux sensibles Niveau 3 résidence sociale sensible / matériel stocké sur place / ouvriers exposés plots béton) Niveau 4 copropriété dégradée / ouvriers et matériels en contact direct avec les habitants Niveau 5 Vidéosurveillance continue et présence de vigiles sur Critère 3 : Délinguance locale les temps sensibles Niveau 0 pas de délinquance de voie publique apparente / espace public entretenu et respecté Organisation du chantier visant à limiter les nuisances De 11 à 20 quelques consommateurs / quelques poches de rassemblements gênants / espaces extérieurs parfois dégradés Niveau 1 et mise en place d'un carnet de suivi petits trafics locaux / marques de vandalisme / quelques halls problématiques Budget « sécurité » de 5 Niveau 2 Espace spécifique de stockage des matériels et à 8% du montant total Niveau 3 trafics connus / vandalisme marqué / halls squattés / pression ponctuelle sur les Forces de l'Ordre trafics avérés avec guetteurs à chaque point d'entrée / Forces de l'Ordre prises à partie matériaux sensibles Niveau 4 des travaux violences urbaines / tensions extrêmes vis-à-vis de tous services publics Points réguliers entre l'entreprise de travaux et le MO Niveau 5 Critère 4 : Historique des chantiers proches pour aiuster le niveau de protection dernier chantier proche sans mesure de protection particulière et sans aucune atteinte Niveau 0 Avertissement des forces de l'ordre sur les dates clés Niveau 1 dernier chantier proche sans mesure de protection particulière, quelques tensions, rares atteintes en cas de montée de tension Niveau 2 dernier chantier proche correctement protégé, quelques tensions et atteintes aux biens Dispositif de GUP à envisager Niveau 3 dernier chantier proche correctement protégé, atteintes aux biens et aux personnes dernier chantier proche sous tension malgré des mesures de protection renforcées Niveau 4 Protection périmétrique renforcée (clôture 2,5m sur Niveau 5 dernier chantier proche plusieurs fois atteint malgré des mesures de protection renforcées Critère 5 : Temporalité des travaux plots béton et capteurs d »intrusion) intervention express / aucune date et aucun événement sensible sur la durée des travaux Niveau 0 Vidéosurveillance continue et présence systématique intervention sur quelques jours / une date particulière à considérer (14 juillet, 31 décembre...) Niveau 1 de de vigiles/maîtres-chiens la nuit, le week-end et en Intervention sur une semaine / événements sensibles ou dates clés à venir Niveau 2 iournée lorsque le besoin s'en fait sentir sur les temps De 21 à 30 Niveau 3 intervention sur plusieurs semaines / période mouvementée à prévoir Niveau 4 intervention sur plusieurs mois / plusieurs dates et événements sensibles à considérer sensibles Budget « sécurité » de 9 Intervention sur plus d'un an / mouvements sociaux susceptibles de cibler la zone Adaptation maximale au fonctionnement du quartier Niveau 5 à 12% du montant total Critère 6 : Dynamiques sociales et mesures d'accompagnement du chantier pour limiter la montée des tensions des travaux médiation de chantier organisée / forte participation des habitants à la concertation / pouvoirs publics renforcés • Zone de stockage renforcée ou dissociée pour ne rien Niveau 0 (notamment via une démarche de GUP et un projet de gestion structurés) laisser de sensible sur site Niveau 1 "maison du projet" animée et fréquentée / forte densité associative / attente positive des habitants Réunions régulières entre le chef de chantier, le MOA Niveau 2 tissu associatif mobilisé / faible implication des porteurs de projet (pas de GUP structurée) / habitants indifférents et un référent Police Niveau 3 pas d'animation/présence spécifique au projet / habitants résignés Niveau 4 secteur désinvesti / quelques opposants au projet Liens forts avec la GUSP secteur désinvesti par les pouvoirs publics / hostilité générale des habitants au projet Niveau 5



# **Questions/Réponses**







3. Après la livraison des opérations : adapter la stratégie de sûreté

pour les quartiers transformés





## Enseignements clé : phase après livraison

Après la livraison des opérations, les actions permettant la prise en compte des enjeux de sûreté sont à adapter à travers les moyens de droits communs :

- Poursuite de la **mobilisation du continuum de sécurité** et mise en place d'actions pour la **veille** et la **tranquillité résidentielle**,
- Adaptation de l'organisation et des moyens pour une gestion urbaine et sociale qualitative essentielle au fonctionnement apaisé des quartiers et à la qualité de vie des habitants et autres usagers,
- Accompagnement des initiatives d'appropriation positives par les habitants.





## Retour sur le carnet et ses grands enseignements

- « Après les livraisons : adapter les actions et la mobilisation des acteurs de la sécurité et de la gestion dans le temps »
- Trois points d'arrêt pour le webinaire :
  - Adapter le partenariat local
  - 2. Mobiliser les leviers de la gestion
  - 3. Intégrer la sûreté au projet de gestion





# Rappel : "La sûreté est une condition majeure de la qualité de vie et d'attractivité des quartiers transformés"

Une condition essentielle à la réussite du renouvellement urbain en matière De qualité de vie pour les habitants et usagers, et d'attractivité résidentielle et fonctionnelle du quartier :

- Attente centrale des habitants, historiquement présents ou arrivant dans le quartier
- Condition au maintien et au développement d'activité économique et commerciale, contribuant au changement d'image du quartier

Après les travaux, à l'issue de la livraison des opérations, la gestion et ses métiers sont essentiels à cette réussite!





# 1. La nécessaire adaptation du partenariat local de sécurité après le projet urbain et à différentes échelles

### Le « continuum de sécurité » une veille active multithématique :

- Sphère de l'aménagement et de la gestion urbaine et sociale
- Sphère de l'animation territoriale, de l'éducation, de l'insertion
- Sphère de la Prévention / Sécurité / Justice

### Le « continuum de sécurité » une structuration adaptée aux systèmes d'acteurs et à leurs projets (instances et actions négociées) – 2 niveaux :

- Dispositifs généraux de sécurité intérieure (PSQ, BTC, QRR, FAR...)
- Instances locales (CLSPD, CSI, GLTD, GPO...) et ressources locales (PM, ...)

### Le « continuum de sécurité » – 3 échelles d'attention :

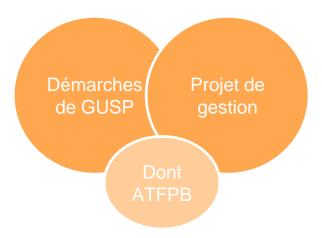
- Le périmètre du RU
- Le quartier dans son ensemble
- Les franges de ces périmètres et le reste de la ville





# 2. Le lien entre sûreté (sentiment d'insécurité notamment) et résultats de la gestion urbaine et sociale

Des instruments au service de l'amélioration continue de la gestion urbaine et sociale qualitative des quartiers et mobilisables pour la gestion attentive et adaptée après la livraison des opérations :







# 3. Intégrer les enjeux de sûreté dans la stratégie et le plan d'action du projet de gestion du PRU

Le projet de gestion, un attendu de l'ANRU dans le cadre du NPNRU pour **accompagner les transformations urbaines**, deux volets après le cadrage des besoins (diagnostics et priorisation partenariale des orientations) :

- 1) Amélioration de la gestion du quartier indépendamment du RU
- 2) Anticipation et prise en compte des impacts du projet urbain sur la gestion urbaine et sociale :
- Gestion de l'attente / gestion transitoire (focus sur l'exemple de Nantes Métropole -Grand Bellevue – Place Mendès-France)
- Gestion du quartier en chantier
- Gestion du quartier après renouvellement urbain : au service du bon fonctionnement à terme et de la pérennisation des investissements





# Zoom sur l'articulation de la gestion et de la sûreté dans le temps du projet de renouvellement urbain (-> groupe de travail ANRU sur le projet de gestion)

Avant les travaux  Études, cartographie des besoins et risques, élargissement du partenariat, priorisation des actions selon les enjeux  gestion		Pendant les chantiers  Suivi et actualisation du ou des plan(s) d'actions, articulation continue à l'avancement du projet de renouvellement urbain		Après la livraison des travaux  Reprise en gestion des espaces, suivi / évaluation / adaptation des actions des acteurs concernés, intégration au droit commun	
Diagnostics de la gestion, des impacts du projet urbain sur la gestion, et des moyens de gestion  Priorisation partenariale des enjeux et élaboration d'un plan d'actions (objectif, contenu, responsable, échéance, moyen techniques et financiers en lien avec la convention d'abattement de la TFPB voire l'Anah, indicateur de réalisation, contribution aux objectifs d'insertion)  Mise en place de la gouvernance : pilote et instance partenariale intégrant notamment les interlocuteurs de la sûreté	Etudes de sûreté (dont ESSP et diagnostic local de la sécurité)  Association des référents sûreté aux études urbaines et à la programmation  Intégration des recommandations dans la programmation et conception du projet urbain  Anticipation des besoins pour les chantiers	Maintien, amélioration ou renforcement de la gestion du quotidien  Adaptation de la gestion aux chantiers  Anticipation de la reprise en gestion des espaces (moyens techniques, juridiques, financiers, métiers)  Informations des habitants et usagers  Articulation du suivi des chantiers avec le pilotage du projet de renouvellement urbain	Mise en place des actions de sécurisation passive, et le cas échéant active  Information régulière aux différents publics  Articulation des instances de suivi des chantiers et de suivi du PRU  Animation des sites	Réception et correctifs le cas échéant des espaces livrés, organisation de leur gestion  Accompagnement à l'appropriation des habitants et usagers  Evaluation des actions de gestion, actualisation du diagnostic en marchant avec les habitants, associations du quartier, et autres usagers, ajustements si nécessaires  Suivi et adaptation de la gestion en continu	Adaptation des instances  Poursuite de la mobilisation du continuum de sécurité  Veille  Actualisation du plan d'action du projet de gestion pour la tranquillité résidentielle



La gestion de l'attente au cœur du plan d'action d'accompagnement à la transformation de la Place Mendès-France, centre du Grand Bellevue, quartier intercommunal de Nantes Métropole

Un contexte local spécifique : un quartier comportant de grandes fragilités sociodémographiques, des problématiques importantes d'insécurité

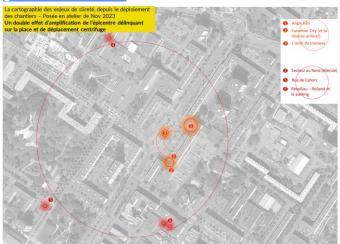
Une volonté de réappropriation de l'espace public et de soutien à la vie locale : une dynamique autour de la place engagée depuis 2021 (occupation des locaux vacants, instance GUSP, démarches artistiques, culturelles, sociales)

Dans le cadre du plan d'action d'accompagnement à la transformation par la gestion de l'attente :

- 1 site investi prioritairement : la Place
- 5 sites (a minima) « supports » à l'animation



La cartographie des enjeux de sureté, comme support à la réflexion sur les périmètres de la gestion de l'attente



### Deux démarches :

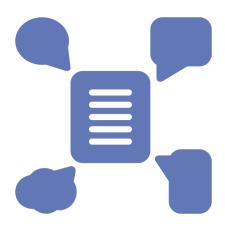
- Une AMO (aménagements temporaires)
- La construction d'une feuille de route croisant gestion de l'attente et tranquillité / sécurité

1/ Lien entre gestion de l'attente / occupation temporaire et risques liés aux situations délinquantes: usages positifs vs. stratégies délinquantes, niveau de sécurisation des sites...

2/ La gestion et l'animation : acteurs à mettre autour de la table (dont directions villes / EPCI, mobilisation du « droit commun » et financements possibles (ATFPB, BOP147, Fondations privées, promoteurs...)



# **Questions/Réponses**







### **LES GRANDS TEMOINS**

La sûreté : l'importance d'une approche transversale

qui s'adapte aux réalités de terrain





## Témoignage d'une délégation territoriale de l'ANRU

- Quel est votre retour d'expérience sur la prise en compte des enjeux de sûreté pour la phase chantier du projet de renouvellement urbain ?
- Bruno Gourmaud, Chef du service Habitat et Construction,
   Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard





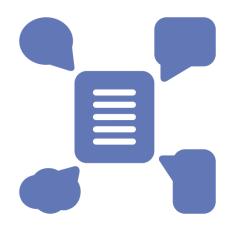
## Témoignage d'un organisme de logement social

- Comment prenez-vous en compte des enjeux de tranquillité résidentielle notamment dans les opérations de renouvellement urbain, aux différentes phases du projet ?
- Régis Montigny, Directeur Sureté, 3F





# **Questions/Réponses**





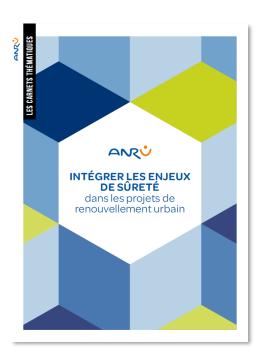


### Conclusion

La sûreté est un enjeu central tout au long de la vie du projet de renouvellement urbain : avant, pendant, après.

Le projet de renouvellement urbain est un levier, aux côtés des politiques de droit commun (gestion, prévention, médiation, justice, sécurité, ...), pour : améliorer la prise en compte des enjeux de sûreté, et apporter des réponses aux attentes des habitants et usagers, favoriser une qualité des conditions de vie, et un retour en attractivité du quartier prioritaire.

Le carnet thématique vise à partager les enseignements, retours d'expérience et outils pour accompagner les acteurs du renouvellement urbain.











## > Thématiques > sûreté



Le Vinci-Palais des Congrès de Tours

Magazine ANRU

Webconférences



l'approche globale de la

Atelier - Journées régionales à

Lyon - "Construire ensemble les

quartiers de demain"

sûreté, conditions...

communautaire

Conférence "Au delà des mots"

géographe au sein du cabinet...

nº9 avec Laurence Dini, urbaniste

l'élaboration et la mise en

Atelier - Journées régionales à

Avignon - "Construire ensemble

oeuvre du projet de...

les quartiers de demain'



# Merci aux intervenantes et intervenants, aux participantes et participants au webinaire





## **Contacts**

- Hélène Gros, ANRU, <u>hgros@anru.fr</u>
- Sidonie Bey-Rozet, KPMG, sbey-rozet@kpmg.fr
- Carlos Felipe CARVAJAL NAVIA, Atelier de la ville, <u>cfc@atelierdelaville.com</u>
- Eric Amanou, La Condition Urbaine, eric.amanou@laconditionurbaine.fr

